

# Arrêté fédéral concernant les voies cyclables

## Fiche d'information 4 : engagement actuel

---

Cantons et communes .....	1
Activités de la Confédération dans le cadre des projets d'agglomération .....	2
Exemples de mesures concrètes destinées à la mobilité douce dans les projets d'agglomération : .....	3
Organisations touristiques et associations cyclistes .....	4

### Cantons et communes

La planification, la construction et l'exploitation des voies cyclables incombent au propriétaire des routes, soit en premier lieu aux cantons et aux communes. Compte tenu de l'importance croissante du trafic cycliste, des investissements ont été réalisés ces dernières années dans les voies cyclables et les infrastructures correspondantes. Parmi les 26 cantons, 23 disposent aujourd'hui d'un délégué vélo ou délégué à la mobilité douce, qui s'occupe des questions liées aux vélos dans les domaines de la politique, de la stratégie, de la planification du réseau, de la conception de l'infrastructure, de la signalisation, de la coordination et de la communication. Selon la statistique des coûts et du financement des transports (statistique CFT), environ 423 millions de francs ont été investis en 2010 dans les infrastructures cyclables de toute la Suisse.

Diverses villes suisses renforcent leur engagement. Ci-après quelques exemples :

- **Zurich** aimerait doubler sa part de cyclistes au moyen d'un plan directeur.
- **Berne** s'est fixé comme objectif de devenir la capitale du vélo en lançant une « offensive vélo » et un plan directeur.
- La ville de **Bâle** a accordé plus d'importance au vélo dans son plan directeur dans le but de devenir la ville la plus agréable pour les cyclistes.
- En 2018, le Prix Villes cyclables a été attribué aux villes de **Berthoud, Coire et Winterthour** dans leur catégorie respective (petite, moyenne ou grande ville) comme quatre ans auparavant déjà. Ce prix fait d'elles les villes les plus cyclophiles de Suisse.
- **Bulle** lance avec son « plan d'action vélo » un programme de promotion du vélo, pour lequel elle a été récompensée par le Prix Vélo Infrastructure.
- **Porrentruy, Delémont et Morges**, ainsi que d'autres villes romandes de petite et moyenne taille entendent mettre sur pied un programme de promotion du vélo sur la base de plans directeurs de la mobilité douce.
- Pour **Bellinzone**, la promotion du vélo passe par des modes de communication modernes, tels que l'application Bellidea ([www.bellidea.ch](http://www.bellidea.ch)), qui est censée motiver les habitants à faire plus de vélo.

## Activités de la Confédération dans le cadre des projets d'agglomération

La Confédération a donné naissance aux projets d'agglomération, un instrument permettant aux cantons, aux villes et aux communes de bien concilier l'évolution du trafic et le développement de l'urbanisation, et de planifier ensemble les investissements dans les infrastructures de transport. Elle soutient ainsi quelques projets en matière de transport avec des contributions représentant entre 30 et 50 % des coûts d'investissement. Les problèmes de trafic et les questions liées au développement de l'urbanisation nécessitent d'adopter une approche qui dépasse les frontières communales. Les programmes d'agglomération comprennent non seulement des mesures au profit des bus, des trams et des voitures, mais également des mesures en faveur de la mobilité douce, étant donné que celle-ci contribue à absorber l'augmentation du trafic. Dans les zones à forte densité de population, la mobilité douce revêt une grande importance, car elle ne nécessite que très peu de place contrairement aux autres modes de transport.

Les projets d'agglomération de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération ont déjà été établis. Si l'on considère toutes les agglomérations suisses, les contributions fédérales allouées à la mobilité douce se montent à 15 %. Ce taux varie considérablement en fonction de la taille de l'agglomération. Pour les petites et moyennes agglomérations, qui ne présentent pas de projets de lignes de tramway et encore moins de projets ferroviaires, les coûts des mesures liées à la mobilité douce représentent un quart des contributions. Pour les grandes agglomérations, ils sont plus faibles.

	Tram / route	Bus / route	Plateforme multimodale	Mobilité douce	Gestion du trafic	Valorisation / sécurité de l'espace routier	Capacité des routes	Chemin de fer
Grandes agglomérations	34%	5%	6%	9%	2%	11%	6%	27%
Agglomérations de taille moyenne	2%	7%	12%	24%	9%	14%	16%	16%
Petites agglomérations	0%	2%	18%	25%	2%	34%	6%	12%
Ensemble des agglomérations	20%	6%	8%	15%	5%	13%	10%	22%

Répartition en pourcentage des contributions fédérales aux projets d'agglomération de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>o</sup> génération en fonction du type de projet et de la taille des agglomérations

Les projets ferroviaires des projets d'agglomération de la 3<sup>e</sup> génération seront financés par le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Les parts des catégories restantes seront ainsi modifiées :

Génération	Contributions fédérales totales [en millions de CHF]	Mobilité douce [en millions de CHF]	Part
1	1510	174	12 %
2	1699	272	16 %
3 <sup>1</sup>	1120	321	29 %
Total	4329	767	18 %

Les mesures mises en œuvre au profit de la mobilité douce sont nombreuses : certaines sont prévues uniquement pour les piétons, d'autres uniquement pour les cyclistes (par ex. parkings à vélos), mais la plus grande partie sont destinées aux deux. En général, le but des projets n'est pas de construire de nouveaux ponts ou de grands parkings à vélos, mais plutôt de mettre en place des mesures permettant de combler les lacunes des réseaux existants. En effet, un revêtement uniforme, la création de nouveaux passages à travers les gares, par-dessus les voies, les routes et autres installations, ou la construction de courtes passerelles au-dessus de points d'eau ou de ravins pourraient accroître l'attrait de ces réseaux. Par ailleurs, les mesures prises pour renforcer la sécurité restent essentielles.

<sup>1</sup> État du projet destiné à la consultation au 17 janvier 2018

# Exemples de mesures concrètes destinées à la mobilité douce dans les projets d'agglomération :

## 1. Passerella ciclopedonale à Saleggi, Bellinzone

- Itinéraire sûr pour cyclistes et piétons au-dessus de la route cantonale
- Contribution fédérale : env. 600 000 francs



## 2. Rote Meile à Naters

- Via ciclopedonale pluripremiata (Flâneur d'Or, Prix Velo Infrastruttura) su ex strada ferrata
- Contribution fédérale : env. 880 000 francs



## 3. Parking à vélos à Delémont

- Contribution fédérale : env. 600 000 francs



## 4. Passerelle Maillefer à Lausanne

- Nouvelle liaison entre Bellevaux et le Mont-sur-Lausanne
- Contribution fédérale : env. 200 000 francs



## 5. Passerelle du Millénaire à Neuchâtel

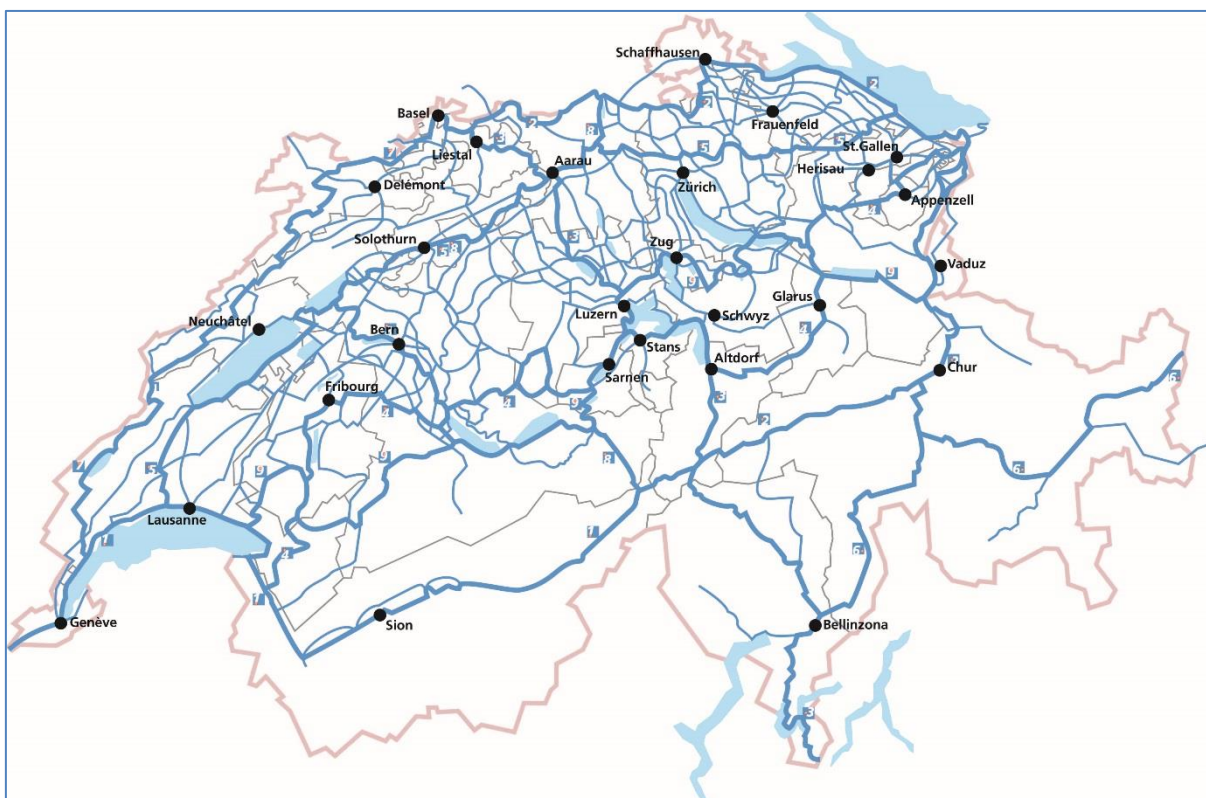
- Liaison pour cyclistes et piétons entre la gare et le quartier de Bel-Air
- Contribution fédérale : env. 300 000 francs



## Organisations touristiques et associations cyclistes

En Suisse, le vélo et la marche sont des sports très populaires. Environ 40 % des Suisses font du vélo durant leur temps libre. Cette popularité est consolidée notamment par l'offre de SuisseMobile, le réseau national pour la mobilité douce de loisirs et de tourisme, qui crée des itinéraires en collaboration avec la Confédération, les cantons et les organisations touristiques dans le cadre de « La Suisse à vélo » et « La Suisse à VTT ». Ces itinéraires peuvent être consultés sur le site [www.suissemobile.ch](http://www.suissemobile.ch) ou dans l'application du même nom. Cette offre comprend environ 11 000 kilomètres d'itinéraires pour vélos et 9200 kilomètres d'itinéraires pour VTT dans toute la Suisse.

L'association PRO VELO Suisse défend également les intérêts des cyclistes à tous les niveaux et ce depuis des années déjà. La campagne bike to work en est la preuve : chaque année au printemps, elle anime les navetteurs de toute la Suisse à pédaler sur le chemin du travail.



Carte : réseau national d'itinéraires cyclables, source : fondation SuisseMobile

Le **VTT** gagne en importance dans les régions touristiques en raison de la faible quantité de neige de ces derniers hivers et il est très apprécié dans les villes et les agglomérations pour les loisirs de proximité. Le trail du Gurten (région de Berne), par exemple, s'étend sur environ 1800 mètres de long et présente un dénivelé de 270 mètres. Il est en principe accessible à tous, même aux familles.



Carte : itinéraire pour VTT de La Suisse à VTT, source : fondation SuisseMobile